

Conditions générales et particulières

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente.

Les prix indiqués ont été calculés pour un groupe de 47 personnes à la date du 5 octobre 2015. Le prix est susceptible de subir des modifications en fonction de la variation des taxes d'aéroport ou du coût du transport pouvant résulter d'un nombre inférieur de participants.

Ce prix comprend :

Le trajet Agen-Toulouse Blagnac et retour en bus touristique les 20 et 27 février 2015.

Le vol Toulouse-Rome et retour sur vols réguliers de la compagnie Alitalia.

Les taxes d'aéroport dont les taxes de sécurité et les surcharges pétrolières (au 5/10/15, 132.65 €).

La mise à disposition d'un autocar pour les transferts aéroport à Rome et trajet à Assise et retour.

Le séjour, en pension complète, du petit déjeuner du 21 février au repas du 27 février en maison religieuse ou pension, base chambre double avec salle de bain.

Les taxes de séjour communales (au 1er janvier 2014, 3.5€ par nuit et par personne).

5 tickets de transport en commun à Rome.

Le service de taxi à Assise pour les Carceri, saint Damien et le centre.

Les entrées et les réservations dans les sites et monuments mentionnés au programme.

Les services d'un guide francophone.

Le système auriculaire individuel obligatoire pour les visites.

Les dons aux intervenants et pour les célébrations.

Les pourboires aux guides et aux chauffeurs.

Les assurances assistance, responsabilité civile, individuelle accidents souscrites auprès de la 'Mutuelle St Christophe'. Contrat n°20819998881987.

La fourniture de documentation de voyage, sac à dos ou similaire, étiquettes de voyages.

Le livret du pèlerinage et le foulard du diocèse.

Ce prix ne comprend pas :

Le supplément pour chambre individuelle de 130 €. Nombre réduit et non garanti.

Les boissons (sauf eau), les extras et les dépenses personnelles.

Tout ce qui n'est pas cité dans la rubrique 'Ce prix comprend'.

Conditions d'annulation :

Toute annulation doit être notifiée par écrit.

Pour toute annulation jusqu'à 16 jours avant le départ: 50 € de pénalités seront retenues.

De 15 jours à 3 jours avant le départ: 150 €; de 2 jours à la veille: 250 €; le jour de l'arrivée: 300 €.

Tout voyage interrompu ou abrégé, du fait du pèlerin, ne donne lieu à aucun remboursement.

Facilités de paiements : si vous désirez échelonner vos règlements, merci de contacter la Direction des Pèlerinages pour en fixer les modalités.

Direction Diocésaine des Pèlerinages

Séminaire Jules Mascaron

3, rue Lamoignon

47240 Bon-Encontre

tel: 05 53 96 93 51

mail : peleagen@orange.fr